

## FOIRE AUX QUESTIONS

Retrouvez ci-après les questions les plus fréquemment posées lors de la mise en œuvre du protocole POPReptile. Merci de bien prendre connaissance de ces éléments.

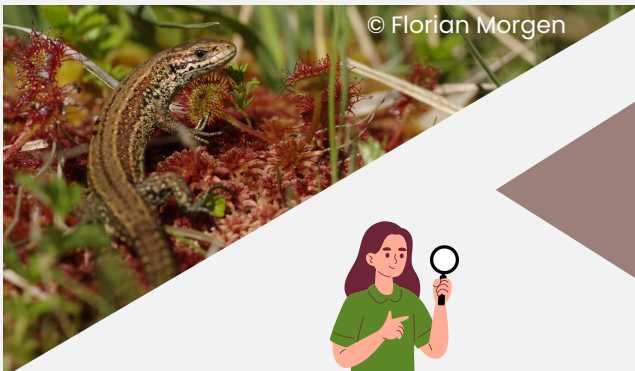
Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions, contactez :

- **Audrey Trochet** ([audrey.trochet@lashf.org](mailto:audrey.trochet@lashf.org)) pour toute question relative à la mise en œuvre du protocole et l'analyse des données ;
- **Adèle Hurabielle** ([geomaticien@lashf.org](mailto:geomaticien@lashf.org)) pour toute question relative à la saisie de vos données.

## L'ESSENTIEL

### OBLIGATOIRE

- Pour chaque passage, prospecter **tous les transects** d'une même aire en 3-4h maximum
- Effectuer **six passages annuels**, avec des conditions optimales à l'observation des cortèges cibles



### FORTEMENT RECOMMANDÉ

- Avoir au minimum **3 transects** par aire
- Avoir une **cohérence d'habitat** et une exhaustivité des transects, au sein d'une aire
- Prospector une même aire **tous les ans**

### SI POSSIBLE

- Avoir une longueur de transect comprise entre **60 et 150 m** pour chacun d'entre eux
- **Espacer** chaque transect de 50 m
- Mettre en place **4 plaques** sur le transect, espacées de 20 à 50 m
- Maintenir le **même observateur** d'un passage à l'autre et d'une année sur l'autre (ou, à défaut, des observateurs avec le même niveau de connaissances)



## MISE EN PLACE DU PROTOCOLE

### Qu'est-ce qu'une aire ?

Une « aire » est une zone géographique d'intérêt que l'on souhaite suivre, incluant plusieurs transects propices aux reptiles, dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre 3h et 4h maximum pour visiter tous les transects d'une aire). Une aire doit être définie avec une certaine homogénéité paysagère (c'est-à-dire que les transects présents au sein d'une aire doivent être similaires en termes d'entité paysagère, par exemple un ensemble de transects en zone bocagère).

### Qu'est-ce qu'un transect ?

Un « transect » est défini comme étant un trajet linéaire (compris entre 60 et 150 m, adaptable à différents contextes paysagers) sur lequel pourront être placées plusieurs plaques à reptiles. La pose de plaques n'est pas obligatoire, mais si vous souhaitez en mettre en place, nous recommandons d'en installer 4 sur le transect, espacées de 20 à 50 m.

L'emplacement des transects est fixé définitivement pour les futurs suivis.

Au sein d'une même aire, les transects sont espacés d'au moins 50 m.

### À quel moment dois-je réaliser les passages ?

Les passages sont à réaliser lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux reptiles. Lors de journées ensoleillées, évitez les périodes trop chaudes ( $> 25^{\circ}\text{C}$ ) en commençant les prospections plus tôt en début de journée. Lors de journées à météorologie variable (alternance nuages et soleil) ou en période orageuse, réaliser les prospections tout au long de la journée.

Six passages doivent être réalisés chaque année, sur une période de 1 à 2 mois, de mars à juin, selon un intervalle de 4 jours minimum entre deux passages, pour couvrir l'ensemble des périodes d'activité des reptiles ciblés. Les dates de passages ne sont pas fixes, et sont à définir en fonction des spécificités régionales et des conditions météorologiques. Il est préférable d'étendre la période au-delà des 2 mois plutôt que de faire des passages lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

### Quelles données dois-je renseigner ?

Lors des passages, pour chaque transect, vous devez renseigner :

- le nom de l'aire et du transect suivi ;
- la date ;
- l'heure de début et l'heure de fin du passage ;
- l'observateur et son expertise associée (débutant, intermédiaire ou expert) ;
- le numéro du passage ;
- l'accessibilité ou non du transect ;
- les espèces observées et leur dénombrement.

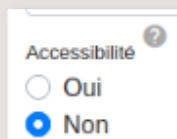
Par ailleurs, sur le premier passage de l'année, nous vous demandons aussi l'état du transect et s'il y a eu des travaux connus (restauration ou dégradation d'habitat, ...).

Si vous arrêtez le suivi pour des raisons de travaux, nous vous demandons de bien renseigner au moins ce premier passage !

Vous avez aussi la possibilité d'indiquer des informations complémentaires facultatives, par exemple le sexe ou le stade de vie pour chaque espèce observée, ou des commentaires.

### **Un de mes transects est inaccessible (propriété privée, ...), dois-je le sortir de mon suivi ?**

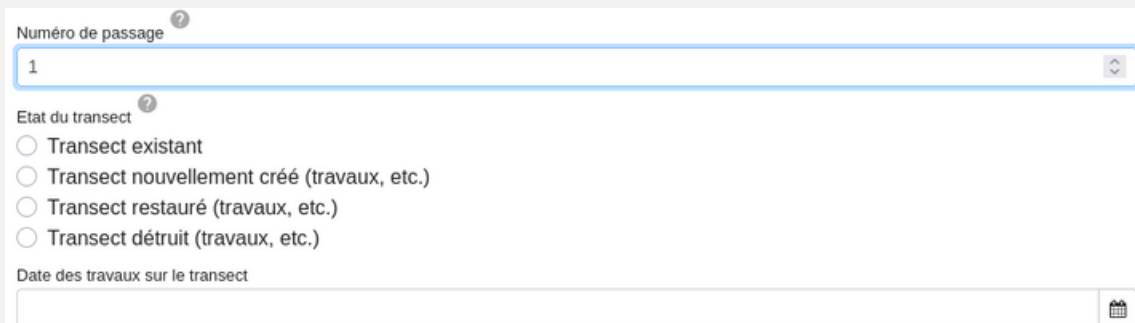
S'il est momentanément inaccessible, vous pouvez l'indiquer au moment de la saisie du passage et le conserver. Il n'est toutefois pas idéal de maintenir le suivi partiel d'une aire. Il conviendra donc de tenter d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour l'accès au transect lors des passages suivants. Si vraiment le transect reste inaccessible, alors ce dernier devra être exclu du suivi.

Une case à cocher intitulée "Accessibilité" avec deux options : "Oui" (non sélectionné) et "Non" (sélectionné avec un bouton radio bleu).

*Case à cocher sur le module POPReptile*

### **Un de mes transects est accessible mais dégradé (haie rasée, ...), dois-je le sortir de mon suivi ?**

Oui. Étant dégradé, le transect n'est plus considéré comme un habitat favorable à l'observation des reptiles. Généralement, vous vous en rendez compte lors du premier passage de l'année : c'est à ce moment là qu'il faudra indiquer que le transect a été détruit dans le formulaire de saisie du passage.

Le formulaire de saisie pour un passage dégradé. Il comprend un champ "Numéro de passage" avec la valeur "1", une section "Etat du transect" avec quatre options radio : "Transect existant", "Transect nouvellement créé (travaux, etc.)", "Transect restauré (travaux, etc.)", et "Transect détruit (travaux, etc.)", et un champ "Date des travaux sur le transect" avec un icône de calendrier.

*Case à cocher sur le module de saisie POPReptile afin de spécifier la destruction du transect*

Une fois cette information renseignée, il est inutile de retourner sur ce transect lors des passages suivants. Il conviendra plutôt de tenter de trouver un autre transect potentiellement favorable aux reptiles dans l'aire considérée.

Le transect peut par ailleurs être réintégré au suivi s'il bénéficie d'une restauration (même plusieurs années après). Vous pourrez alors renseigner, là encore, à travers le premier passage, la restauration du transect et la date (si connue) des travaux effectués.

# SAISIE DES DONNÉES DANS GEONATURE

## Où saisir mes données POPReptile ?

Désormais, la saisie des données POPReptile se fait quasi-exclusivement sous GeoNature. Nous n'accepterons bientôt plus la réception de données sous format Excel. Reportez-vous au tableau disponible sur la page dédiée au POPReptile sur le site internet de la SHF pour savoir sur quelle plateforme GeoNature vous êtes invité à saisir vos données (en fonction de votre localisation).

## J'ai saisi mes données sur ma plateforme SINP régionale, la SHF peut-elle y avoir accès ?

À ce jour, les plateformes régionales SINP ne permettent pas de bancariser intégralement les données protocolées issues des protocoles POPReptile. Il est donc fortement recommandé de ne pas saisir les données du POPReptile sur ces plateformes (elles s'y trouvent dégradées et inexploitable pour les analyses). Seuls les outils GeoNature proposés dans le tableau disponible sur la page dédiée au POPReptile sur le site internet de la SHF permettent de bancariser proprement les données issues des protocoles POPReptile.

## Comment nommer les aires et les transects sous GeoNature ?

Les noms donnés aux aires et aux transects sont définitivement fixés pour toute la durée du suivi. Tout changement de nom entraîne des complexités dans l'analyse.

Si vous aviez déjà fait des suivis au préalable, merci de bien saisir scrupuleusement les noms historiques.

Si vous mettez en place de nouveaux suivis, nous préconisons de suivre la nomenclature qui suit :

- Nom de l'aire : à votre appréciation. Si vous n'avez pas d'idée, vous pouvez indiquer le nom de la commune / du lieu-dit ;
- Nom du transect : « trX » où « X » est le numéro du transect (par exemple « tr1 », « tr2 », etc.) avec la possibilité d'ajouter une information complémentaire sous la forme « trX\_zoneA ».

## Je me suis trompé dans ma saisie : comment la corriger ?

Il existe deux cas de figure :

- **Vous avez la possibilité d'éditer votre saisie.** Pour ce faire, cliquez sur le bouton d'édition de ce que vous voulez corriger. Par exemple, si vous souhaitez faire une correction sur la saisie d'un passage, rendez-vous sur le passage concerné, puis vous verrez le bouton « Éditer le passage ». Vous pouvez alors modifier les informations saisies.

Éditer le passage

Bouton « Éditer le passage » sur le module de saisie POPReptile

- **Vous voulez supprimer totalement votre saisie.** En fonction de la plateforme GeoNature sur laquelle vous saisissez, vous pouvez ou non disposer de l'autorisation de suppression des données que vous avez saisies. Si le bouton « supprimer » n'apparaît pas lors de l'édition de vos saisies, vous n'avez pas les droits pour les supprimer. Il faut alors vous rapprocher du gestionnaire de votre plateforme GeoNature. Pour savoir qui contacter, reportez-vous au tableau disponible sur la page dédiée au POPReptile sur le site internet de la SHF. Indiquez alors ce que vous voulez supprimer (nom d'aire, nom du transect, passage concerné, observation concernée). Si possible, joignez une impression d'écran et/ou l'URL de ce que vous voulez supprimer.



*Bouton « Supprimer le passage » sur le module de saisie POPReptile*

### **Je trouve la saisie sur GeoNature très chronophage. Par exemple, c'est pénible de devoir saisir pour chaque transect les différents passages. Est-il prévu des améliorations sur ce point ?**

Nous sommes conscients que la saisie des données est chronophage et faisons tout notre possible pour la rendre la plus simple et accessible possible.

Aujourd'hui, le module utilisé sous GeoNature ne permet pas de faire des saisies d'un même passage sur un ensemble de transects, sans devoir retaper les informations. Nous savons pourtant que c'est un cas d'usage très fréquent. Aussi, nous l'avons signalé à la communauté GeoNature pour demander un développement à ce sujet. Nous espérons que cette requête aboutira et permettra de rendre notre outil plus performant et plus facile pour vous.

Cependant, si vous désirez accélérer votre saisie, il est recommandé de saisir tous les passages sur un même transect à la suite (et donc d'attendre d'avoir fait les 6 passages demandés pour saisir les données), à l'aide du bouton « enchaîner les relevés ».

Celui-ci permet de saisir tous les passages sur un même transect, en conservant les informations de :

- le jeu de données ;
- l'observateur ;
- l'expertise.

Toutes les autres informations changent, d'un passage à l'autre (date, horaires, accessibilité potentielle, etc) et sont donc à renseigner.

## Je n'ai pas détecté de reptiles lors de mon passage, dois-je tout de même le renseigner ?

Oui. Chaque passage, même sans « observation » (un 0 est une observation statistique), doit impérativement apparaître dans les données saisies. Dans GeoNature, nous vous demandons systématiquement, après avoir saisi votre passage, de cliquer sur « Ajouter une nouvelle observation ou une absence » et de saisir une absence.

Un manque d'informations concernant un passage risquerait de rendre vos données inexploitable dans les analyses.

[+ Ajouter une nouvelle observation ou une absence](#)

Bouton « Ajouter une nouvelle observation » sur le module de saisie POPReptile



Case à cocher pour spécifier une absence sur le module de saisie POPReptile

## Je n'ai pas pu identifier le reptile que j'ai observé à l'espèce : que dois-je saisir ?

Dans nos analyses, nous utilisons uniquement les données à l'espèce.

Il est donc recommandé de saisir à l'espèce. Nous permettons également une saisie au genre, car en fonction des localités, nous pouvons parfois en déduire l'espèce observée.

Si toutefois, vous n'avez pas pu du tout identifier le reptile, nous préférons que vous ne notiez pas le taxon : en effet, une donnée de présence de « *Squamata* » est inexploitable dans nos analyses.

## J'ai observé un reptile mais je ne le trouve pas dans la liste des taxons saisissables sur GeoNature : comment procéder ?

Si le reptile n'est pas disponible dans la liste de saisie, c'est que l'espèce n'est pas identifiée comme présente en région, ou pas identifiée comme susceptible d'être rencontrée lors des suivis POPReptile.

Vous pouvez alors nous informer de la présence de ce reptile, en écrivant à [geomaticien@lashf.org](mailto:geomaticien@lashf.org) et à [audrey.trochet@lashf.org](mailto:audrey.trochet@lashf.org).

## **J'ai observé une espèce qui n'est pas un reptile, lors de mon suivi POPReptile. Dois-je renseigner la donnée ?**

Les suivis POPReptile sont dédiés à la détection des espèces de reptiles. Il n'est donc pas possible de renseigner d'autres taxons dans le module GeoNature dédié à ce protocole. Vous pouvez cependant, si vous le souhaitez, bancariser ces informations auprès d'une structure régionale, dans un jeu de données opportuniste. S'il s'agit d'herpétofaune (amphibiens), vous pouvez aussi demander l'accès au jeu de données opportuniste de la SHF pour saisir vos données dans notre GeoNature.

## **J'ai vu deux reptiles de la même espèce, mais ceux-ci avaient des sexes / stades de vie différents : comment saisir au mieux ces observations ?**

Nous n'utilisons pas les informations de stade de vie ni de sexe dans les analyses. Aussi, s'il est plus simple et plus rapide pour vous de ne saisir qu'une observation et d'indiquer en commentaire les spécificités vues, c'est une possibilité.

Cependant, ces informations pourraient être utiles dans d'autres projets. Or, les champs « commentaires » sont rarement exploités. Les informations de sexe et de stade de vie peuvent être bancarisées plus proprement dans des champs dédiés : si vous avez le temps, il vaut donc mieux saisir une observation par stade de vie et sexe rencontré.

# **ANALYSE DES DONNÉES ET VALORISATION DES RÉSULTATS**

## **Comment et quand sont analysées les données recueillies ?**

Tous les deux ans, la SHF coordonne les analyses des données POPReptile. Ces analyses permettent d'obtenir les tendances nationales des populations des reptiles de France, tendances actualisées régulièrement grâce à la compilation constante de nouvelles données. Dans certaines régions bénéficiant de suivis réguliers depuis plusieurs années, des tendances régionales sont également obtenues. L'ensemble des données recueillies participe donc à l'obtention des tendances nationales et régionales des reptiles de France hexagonale et de Corse.

## **Dois-je exporter mes données POPReptile et les envoyer à la plateforme SINP de ma région ?**

Il n'est pas nécessaire de faire cette manipulation, car la SHF se charge chaque année de faire remonter les données POPReptile qu'elle gère au SINP national. Par ailleurs, cela risquerait d'entraîner des doublons, ce qui n'est pas souhaité.